

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- ★ Monument historique - AC1
- Périmètre de protection MH (Décret du 23/09/1984)
- ⚡ Réseau de transport d'électricité - I4
- Servitudes voies ferrées - T1
- Réseau ferré
- Par anticipation, spécifications techniques servant de base à l'établissement de servitudes aéronautiques de dégagement et balisage pour l'aérodrome de Pérourges-Meximeux (Arrêté Ministériel du 07/06/07) (Altitude de la piste 214 m) - T5
- ***** Canalisations SPSE - I1
- Zone Agricole Protégée
- Servitudes aux abords des champs de tir (camp militaire de La Valbonne) - AR6

INFORMATIONS

- Bois et forêts soumis au régime forestier
- ZNIEFF Type 1
- ZNIEFF Type 2
- Natura 2000 (ZPS et SIC)
- ZICO
- Zone archéologique de saisine des services de la préfecture de région (DRAC)
- Sièges et bâtiments agricoles

NOTA : Les itinéraires de randonnée du PDIPR ne sont pas représentés au 25/07/2012 car ils sont en cours d'évolution.

Exposition au plomb :
L'ensemble du département est classé zone à risque
L'arrêté préfectoral du 02/05/2001 en précise l'application

Sources de données : DDT 01 / SNCF / GRTgaz / RTE / DREAL Rhône Alpes / ONF / DRAC Rhône-Alpes / STAP / CG01
Fond de plan : origine Cadastre © droits de l'Etat réservés

Avertissement : le plan ci-contre est produit par la DDT de l'Ain sur la base d'informations collectées auprès de différents services gestionnaires.
L'identification de l'ensemble des servitudes potentielles sur un territoire communal n'étant jamais acquise, la DDT ne peut garantir la stricte exhaustivité de l'ensemble des servitudes présentées sur le plan.
Pour tout renseignement complémentaire sur les servitudes en vigueur l'utilisateur devra se reporter aux textes réglementaires correspondants.



Direction départementale
des territoires de l'Ain
23 rue Bourgoyen CS 90410
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

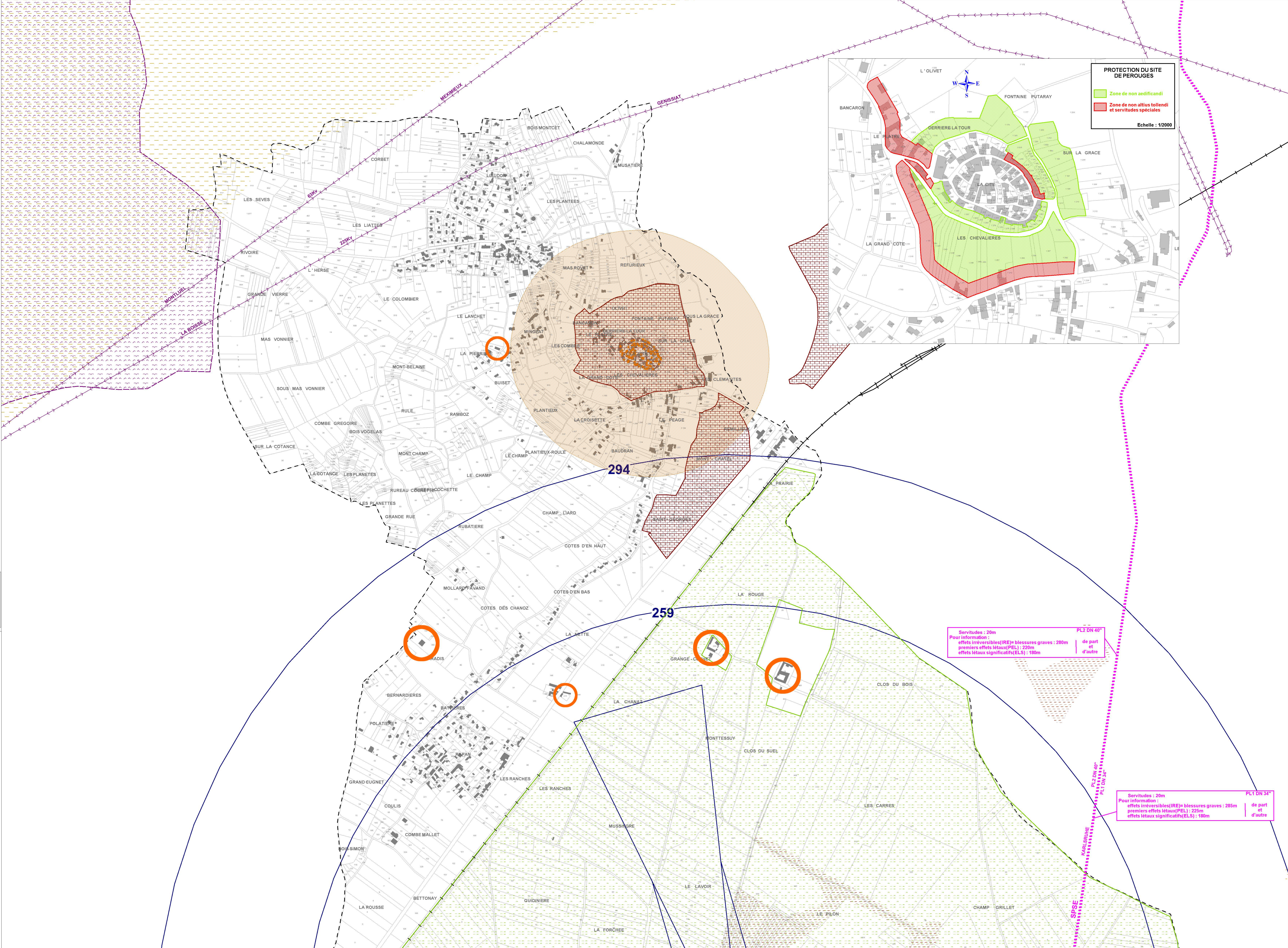
Service Prospective Urbanisme Risques
Unité SIG

Plan local d'urbanisme

Plan de servitudes
et d'informations

Commune de Pérourges
(Partie Nord)

Echelle : 1/5 000
Date de réalisation : 01/08/2012
Actualisé le :
Actualisé le :



PROTECTION DU SITE
DE PEROURGES

- Zone de non aedificandi
- Zone de non altius tollendi
et servitudes spéciales

Echelle : 1/2000

Servitudes : 20m
Pour information :
effets irréversibles(IRE)= blessures graves : 280m
premiers effets létaux(PEL) : 220m
effets létaux significatifs(ELS) : 180m

de part
et
d'autre

Servitudes : 20m
Pour information :
effets irréversibles(IRE)= blessures graves : 285m
premiers effets létaux(PEL) : 225m
effets létaux significatifs(ELS) : 180m

de part
et
d'autre